



Communiqué de presse
Toulouse, le 26 juillet 2021



TOULOUSE (31) : VNF lance un Appel à Manifestation d'Intérêts pour la relance d'une activité logistique fluviale à sur le centre-ville de Toulouse

Voies navigables de France lance un Appel à Manifestation d'Intérêts visant à implanter une activité de distribution urbaine par les canaux toulousains, via l'installation d'un ou plusieurs acteurs économiques sur une parcelle du domaine public fluvial située en entrée nord de la ville, ainsi que sur les différents quais de centre-ville.

Les entreprises intéressées ont jusqu'au 30 Octobre 2021, 17 heures, pour envoyer leur candidature. Pour consulter l'AMI, [rendez-vous sur le site internet de VNF](#) .

Un projet de transport fluvial au cœur de la métropole toulousaine

Idéalement situé au cœur de la zone logistique de Fondeyre, à proximité immédiate de la rocade et du Marché d'Intérêt National de Toulouse, et disposant d'un quai fluvial opérationnel, le site fluvial de Lalande permet de servir de lieux de massification des flux, tandis que la distribution de l'hyper-centre est possible par via différents quais de chargement / déchargement de marchandises le long du canal du Midi.

Les activités recherchées devront répondre aux objectifs suivants :

- Participer au développement économique de la Métropole de Toulouse ;
- Développer le report modal en favorisant l'implantation d'une activité économique utilisatrice régulière de la voie d'eau pour le transport de marchandises à travers des dessertes sur les différents quais toulousains ;
- Veiller à la complémentarité avec les activités déjà en place (circulation, maîtrise du bruit) et les activités touristiques (passage de péniches, association Toulouse aviron, piste cyclable) ;
- Inscrire l'activité envisagée dans un cadre respectueux tant de l'environnement que des règles du développement durable et de limitation des nuisances.

Le transport fluvial : une solution d'avenir

Ce mode de transport est une solution simple et immédiate aux restrictions routières qui seront mises en place dès cet automne via la création de la Zone à Faibles Emissions (interdisant progressivement les véhicules les plus polluants du centre-ville toulousain).

Les livraisons par voie d'eau permettent non seulement de réduire les gaz à effets de serre mais également de supprimer poids lourds et camionnettes de nos routes et ainsi réduire la congestion urbaine.

Le transport fluvial est également un mode écologique qui génère de faibles externalités environnementales sur les territoires :

- **Faibles émissions de CO2** : le transport fluvial émet jusqu'à cinq fois moins de CO2 que le transport routier pour 1 tonne transportée.
- **Faibles nuisances sonores** : le transport fluvial est le mode de transport le plus silencieux.
- **Économie d'énergie** : pour la même quantité de marchandise transportée, un bateau fluvial consomme trois à quatre fois moins d'énergie qu'un camion.
- **Diminution du trafic routier** : Les charges transportées étant supérieures, le transport fluvial permet de réduire le nombre de camions sur la route.



Contact presse

Voies navigables de France - Direction territoriale Sud-Ouest
Astrid LE VERN - T. 07 63 73 80 90 – astrid.levern@vnf.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Avec plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

La Direction Territoriale Sud-Ouest gère plus de 400 km de canaux et sections de fleuves navigables réunissant le canal du Midi, le canal latéral à la Garonne, ainsi que la Garonne et l'Hérault. Environ 400 agents sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau, ainsi que l'accueil des usagers de la voie d'eau.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel